

# La FISAF, acteur majeur de la coopération autour des compétences des personnes accompagnées

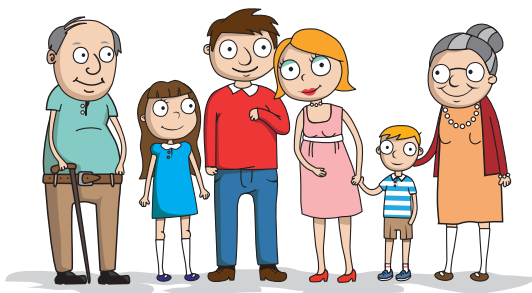
## Le PPA Projet Personnalisé d'Accompagnement

Pour une co-construction personne accompagnée / professionnels,  
dans le respect de la singularité de la personne, de ses besoins,  
dans le cadre des missions des ESMS.

### OBJECTIFS DU PPA

**Acquérir des connaissances et être acteur de l'élaboration de projet pour :**

- **Répondre** aux demandes des politiques internationales et nationales, aux demandes des associations de personnes connaissant des situations de handicap au cours de leur vie, aux évolutions culturelles et aux recommandations de bonnes pratiques
- **Répondre** aux missions des services et établissements médico-sociaux
- **Répondre** aux attentes et aux besoins des personnes qui sollicitent nos services
- **Etre** dans une démarche de co-construction avec les personnes qui :
  - ▶ **Valorise** les personnes accompagnées dans leurs capacités et compétences
  - ▶ **Accompagne** les personnes dans la réflexion autour des paramètres personnels et environnementaux permettant l'apprentissage de compétences et leurs déploiements
  - ▶ **Accompagne** les personnes dans un projet répondant à leurs besoins et souhaits de façon éco systémique
  - ▶ **Soutient** l'autodétermination dans une approche pédagogique, équitable et bientraitante
- **Favoriser** une approche par compétences (voir les cadres conceptuels et le MIC, Mon Inventaire de Compétences)
- **Faciliter** la réponse des professionnels à l'accueil et l'accompagnement des personnes



## SE FORMER AU PPA

La FISAF organise des formations ayant pour objectifs de :

- Rappeller le cadre législatif
- Mettre en avant les recommandations et les bonnes pratiques
- Faire émerger une réflexion à propos de l'éthique

Elle s'ouvre à une co-construction de projets s'appuyant sur les théories, les expériences de chaque participant et les réflexions partagées.

## ORGANISATION DE LA FORMATION

**Lieu :** Ces journées de formation ont lieu au sein des établissements afin de pouvoir regrouper des professionnels issus d'un ou plusieurs services et faciliter ainsi le déploiement au sein de l'organisation.

**Durée :** 3 jours (2 jours + 1 journée à distance, pour approfondissement et réponses aux expériences rencontrées)

**Il est recommandé  
de réaliser la formation  
MIC puis la formation PPA**

**Formation sur 5 jours :**  
2 jours MIC + 2 jours PPA  
+ 1 jour d'approfondissement

**Pour plus  
d'informations**  
contacter le Centre de  
ressources de la FISAF  
**Caroline FERCHAUD**  
c.ferchaud@fisaf.asso.fr  
05 57 77 48 33